****

Jeudi 09 Novembre 2017

Ecole élémentaire Henri Martin

325, rue Gabriel Péri

92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40

0921689l@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE

Jeudi 09 novembre 2017

**I - Présentation des membres du conseil**

Directrice de l’école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Représentants de p arents d’élèves élus:

Mme MESPOULIER, Mme GANNE, Mme JORANDON, Mme PANFILO, Mme BES, Mme ABOULOUARD, M. RIANDEY, Mme SEQUEIRA, M. DELOR, Mme AHARRA, Mme AYARI, Mme BOUAKKA, Mme TROUILLER, Mme DJEBBARI, Mme VALMORIN, Mme AIT M’BAREK, Mme KRIBS

Les enseignants de l’école :

Mme AUDEBERT Magali, Mme AVILES Céline, Mme BETEMPS Laurence, Mme BEZIA Séverine, Mme CHAVANY Catherine, M. COULON Clément, Mme DORFIN Véronique, Mme DUCRAY Emilie, Mme FABRE Hélène, Mme FANTIN Isabelle, Mme GAMBONI Sandra, Mme GOMES Véronique, M. IDOUFKER Abdillah, Mme JUSTIN Caroline, M. LAFORET Guillaume, Mme LORIDON Claire, Mme MOSSE Emmanuelle, M. RAYNAUD David, M. TELLE Herick, Mme ZAHDOUR Hoda

Mme HELFRICH Sandrine (maître E)

Partenaires extérieurs :

M. MOME Michel, représentant la mairie.

M. PERONNE Yann, Directeur Accueil de Loisirs

L’ensemble des membres ont une pensée pour Mr KERDRAON, DDEN, décédé début octobre.

**II - Structure de l’école**

L’école se compose de 17 classes soit 390 élèves :

4 CP à 20, 21, 20, 21 élèves – 82 élèves

3 CE1 à 28, 27, 28 élèves – 83 élèves

3 CE2 à 23, 22, 23 élèves – 68 élèves

3 CM1 à 23, 23, 22 élèves – 76 élèves

1 CM1/CM2 à 20 élèves

3 CM2 à 24, 23 et 23 élèves. – 82 élèves

Les effectifs sont stables, 22.9 élèves en moyenne par classe, beaucoup de départs dans l’été, mais un nombre important de dérogations demandées et accordées, notamment de l’école S.Veil, nous ont permis de stabiliser les effectifs.

Nous avons fait le choix de garder 4 CP pour favoriser l’entrée dans « le lire, écrire, parler ». Les 3 CE1 sont par contre assez chargés mais le poste PDMQDC (Plus De Maîtres Que De Classes) permet un renfort certain pour aider les élèves dans les apprentissages.

Le profil des classes est volontairement hétérogène, avec le choix de doter le double niveau CM1-CM2, d’élèves autonomes dans la mise au travail mais aussi en prenant garde de ne pas priver les autres classes d’élèves « moteurs ».

Les prévisions pour la rentrée prochaine sont en hausse puisque la mairie annonce l’arrivée de 95 CP. On ne connait pas le mode d’organisation qui sera mis en place à Henri Martin pour répondre aux nouvelles mesures prises pour le dédoublement des CP en REP l’année prochaine. La co-intervention de deux enseignants pour 1 classe paraît la plus probable puisque l’école ne dispose pas de locaux pour ouvrir de nouvelles classes.

**III – Résultat des élections de parents**

Le bureau de vote était ouvert de 7h30 à 18h30.

Le taux de participation a été de plus de 54,6 % avec 340 votants sur 622 inscrits. Une participation en légère baisse mais supérieure au taux national (47% environ)

10 sièges ont été attribués à l’association FCPE avec 182 suffrages, et 7 sièges pour AMSTRAMGRAM avec 140 suffrages. 18 votes exprimés étaient blancs ou nuls.

**IV - Organisation périscolaire**

Parole donnée à M. PERONNE.

Bilan des effectifs : Il y a environ 50 enfants au CEL le matin (effectif en baisse fin septembre), 65 enfants le soir et le mercredi 90 le matin et environ 80-85 l’après midi. Le midi 310 enfants en restauration Au centre sportif, 4 enfants sont inscrits le matin et 4 enfants l’après midi. Les effectifs sont globalement en légère baisse par rapport à l’année dernière.

Tant que le PEDT n’a pas été modifié le taux d’encadrement reste à 1 pour 18 en périscolaire (matin et soir), la ville de Colombes embauche 1 animateur pour 14 enfants. Il n’y a plus d’intervenant extérieur. Par chance, un animateur est diplômé « sportif » et encadre des activités en tant que tel.

Le mercredi redevient un temps extra scolaire, comme les vacances avec un taux d’encadrement d’1 pour 12 en élémentaire.

L’encadrement du midi correspond à 1 pour 35. Il y a 10 animateurs présents tous les midis avec le directeur en renfort.

Le soir 5 ateliers sont proposés. Ils sont encadrés par des animateurs de l’équipe de l’école.

Y aura-t-il la possibilité de laisser les enfants à la demi-journée pendant les vacances ?

La possibilité de laisser l’enfant à la demi-journée ne sera pas étendue aux vacances scolaires. Cette mesure concerne actuellement 10 enfants. Cette mesure pourra même disparaître l’année prochaine.

La mairie va-t-elle proposer un nouveau Projet Educatif Territorial ?

Le précédent n’est plus conforme compte tenu de la modification de l’emploi du temps scolaire …

La mairie n’a pas communiqué sur ce point.

Les parents souhaitent savoir si la cour de récréation est accidentogène.

Les soins dispensés à l’école, sont restreints (3 à 4 soins dispensés sur la journée en moyenne).

Sur les temps extra scolaires, on a pu constater 3 soins sur 10 jours.

La majeure partie des soins dispensés restent de la « bobologie » (désinfectant, glace…) Les soins sont consignés dans un cahier d’infirmerie commun entre le centre et l’école. Nous constatons que le nombre de blessures dépend de l’énervement et de la fatigue des enfants. Les incidents s’accélèrent à l’approche des vacances.

6 déclarations d’accidents sur temps scolaire ont été rédigées l’année dernière.

Les parents précisent qu’ils ont apprécié la visite qu’ils ont effectuée sur le temps du midi… Ils ont été rassurés quant à son organisation.

Juste un questionnement quant à la pertinence de la façon dont l’appel a été fait. Ils ont également été interpelés par le gaspillage alimentaire, notamment du pain…

Il est proposé la mise en place d’une « table du rab » pour que les enfants puissent parfois se resservir surtout pour les aliments sous emballage (fromage) et les fruits qui n’ont pas été touchés. Cette organisation sera soumise au conseil des délégués.

Combien d’adultes surveillent la cour ?

- Sur le temps du midi, 6 ou 7 animateurs sont dans la cour lorsqu’elle comporte un maximum d’enfants.

- Pour le temps scolaire, 2 ou 3 enseignants selon les effectifs attendus. (2 enseignants pour 6 ou 7 classes et 3 enseignants pour 8 classes et plus).

Le moment où la densité est la plus importante est le service d’accueil de 13h20, 3 enseignants sont alors dans la cour, les animateurs quittant leur service progressivement.

**V - Règlement intérieur (Annexe 1)**

Aucune modification n’est apportée au règlement intérieur 2016/2017.

Le règlement intérieur 2017/2018 est voté à l’unanimité.

**VI - Présentation des projets de l’école**

**Le projet du réseau M. DURAS**

Présentation du projet de Réseau au vidéo projecteur (Annexe 2)

* Présentation des établissements du REP.
* Dispositifs mis en place dans ces établissements
* Continuité des apprentissages
	+ Parcours scolaire des élèves
	+ Parcours éducatifs présents sur le réseau
* Suivi des élèves
	+ Modalités d’aides proposées
	+ Les interventions du RASED
* Les axes de travail prioritaires

**Les projets d’Henri Martin**

* **Parcours formation de la personne et du citoyen**

L’élection des délégués: Les délégués sont élus dans toutes les classes de l’école suivant le même protocole : une campagne est ouverte pendant 1 semaine et les élections ont lieu les 10 et 11 octobre, avec l’utilisation du matériel (urne et isoloir) fourni pour les élections de parents. Une carte électorale suit les élèves tout au long de leur cursus à Henri Martin.

Les délégués sont ensuite conviés à un conseil par période, permettant de recenser les remarques de l’ensemble des élèves de l’école et de faire émerger des propositions d’amélioration de la vie des élèves à Henri Martin (exemple sur le règlement de la cour, coopérative de classe, agenda 21…)

Participation à la journée de la laïcité.

* **Parcours Education artistique et culturelle**

Le musée de l’école :A chaque trimestre, la découverte de 3 œuvres différentes est proposée aux élèves et à leurs parents. Chacun pourra s’imprégner de 9 œuvres par an, de la maternelle au CM2. Deux rotations ont déjà eu lieu.

Le printemps des artistes :Tous les élèves travailleront sur un thème au mois de mars. Ce travail aboutira sur une exposition ouverte aux parents.

* **Education à la santé**

De nombreuses animations sont planifiées au cours de l’année en collaboration avec la CPAM :

* Animation bucco dentaire pour les CP
* Animations Sommeil et nutrition avec le CM1 qui se poursuivront sur leur année de CM2.

**EPS :** Le CROSS organisé par la mairie en collaboration avec l’Education Nationale n’aura pas lieu cette année, pour des raisons de sécurité, la préfecture ne pouvant assurer dans le cadre du plan Vigipirate attentat, à l’ile marante, un encadrement suffisant pour l’ensemble des élèves de la ville.

**Des axes de travail définis**

**AXE 1 : Garantir l’acquisition du « lire, écrire, parler »**

* participation à la **randonnée littéraire** par une action commune, redéfinie chaque année
* Chaque niveau met en œuvre une fiche action autour d’une **« fabrique à textes ».**

**AXE 2 : Développer et renforcer une culture scientifique**

* 7 classes sont inscrites au Rallye mathématiques départemental CPB, CPD, CE1B, CE1C, CE2B, CE2C, CM2A. 5 épreuves seront organisées au cours de l’année.
* Il est évoqué l’inscription de l’école au concours de calcul mental « Mathador »
* Un scientifique de l’association TARA viendra à la rencontre des élèves de l’école à la fin au mois de janvier, pour partager son savoir sur les nombreuses expéditions effectuées en mer et sensibiliser les élèves sur la protection de notre planète.

L’équipe réfléchit à d’autres mises en œuvre dans le domaine scientifique.

**AXE 3 : Mettre en place une école bienveillante et exigeante**

* Tous les niveaux de classe ont réalisé des évaluations diagnostiques communes de début d’année qui permettent d’identifier rapidement les difficultés des élèves et de mettre en place des aides adaptées, aussi bien sur le plan de la classe qu’au niveau de l’école (intervention du RASED, Harmonisation des pratiques sur un niveau, intervention du poste PDMQDC….).
* Une remise individuelle des livrets est prévue avant les vacances de Noël, le samedi

16 décembre au plus tard. Des rendez-vous pourront être fixés sur la semaine précédente.

* Tous les enseignants ont organisé une réunion en début d’année afin de se présenter aux parents et d’expliquer les programmes, l’emploi du temps et le profil de la classe.
* La récolte de dons pour le téléthon s’effectuera la 1ere semaine de décembre : une vente de fruits au moment de la collation ainsi qu’une vente de gâteaux et bonbons pour les enfants de l’étude sera organisée.
* Une soirée « jeux de stratégie / jeux de société » est fixée au 23 janvier. Le but est de jouer pour le plaisir. Les jeux sont pour la plupart ceux proposés par l’association « Strata’j’m » aux CM2 mais peuvent être pratiqués par les élèves d’âge élémentaire.
* La semaine du printemps des poètes est fixée fin mars avec, en clôture, une exposition et une vente de livres en collaboration avec la librairie « le bac à fables » les 30 et 31 mars 2018.
* La FCPE organisera, à priori, son vide-grenier le dernier dimanche avant les vacances de Printemps le dimanche 08 avril 2018.
* La fête de fin d’année sera organisée le vendredi 29 juin 2018. L’équipe enseignante a choisi de proposer une fête autour de «jeux anciens » et «école d’antan». Cette organisation nécessitera certainement la location de jeux anciens chez des prestataires extérieurs. La participation des parents est nécessaire pour que les ateliers soient nombreux et la journée réussie.

**Les projets de classes**

\* Classes de découverte : La mairie de Colombes permet à 29 classes de partir (12 séjours à Groix, 14 à Sainte Marie et 3 en Angleterre). Quatre classes de l’école ont émis des vœux mais seules 2 ont obtenu un séjour.

* Mme CHAVANY (CM2C) partira à Ste Marie début avril
* Mr IDOUFKER (CM2B) partira en Angleterre

\* Les classes de 2 CE2 et 2 CM1 séjour autogéré «Histoires » du mardi 15 mai au vendredi 18 mai au Puy du Fou (2 jours), Château de Tiffauges (Moyen Age) et un goûter à la mer. Budget 23 000 euros pour 91 élèves et 10 accompagnateurs. Organisation de vente de gâteaux, de chocolats…

\* Projet PCP (Parcours Culturel de Proximité) Aucun PCP n’a été rédigé à ce jour pour l’école.

\* Tutorat : CM1A /CE1C sur le thème de la lecture / compréhension.

\* Dans le cadre de liaison CM2/collège, comme les années précédentes, une réunion a été organisée pour que les projets au sein du cycle 3 (CM1 CM2 6eme) prennent forme.

* Deux enseignantes d’Espagnol interviendront sur les classes de CM2 pour faire une initiation.
* Les CM2B vont travailler avec des 6eme sur la musique.

**VI - L’aide aux élèves en difficulté.**

**Le RASED :** Le RASED de l’école est composé de deux personnes.

M. Dubot, psychologue scolaire ; aucune aide de sa part ne se met en place sans l’accord des parents.

Le psychologue scolaire assure un lien essentiel pour les familles et les enseignants. C’est aussi une personne ressource pour aiguiller la pédagogie des enseignants. Compte tenu de son secteur d’intervention, il n’est présent sur l’école que le lundi et le vendredi.

Le maître E : Mme Helfrich interviendra essentiellement en personne ressource pour guider les enseignants dans leur pratique avec les élèves en difficulté.

**PDMQDC :** Mme DUCRAY occupe ce poste. Elle travaille avec les enseignants de CP et de CE1 sur des projets en lecture et en mathématiques permettant la mise en place d’une co-intervention efficace pour les élèves. Chaque classe bénéficie de 3 créneaux par semaine.

**VII - Coopérative scolaire (Bilan 2016 / 2017 en Annexe 3)**

Les nouveaux mandataires sont:

* Mme BIGOT
* Mme AVILES

Dépenses prévues :

* spectacle pour toute l’école au mois de janvier) le spectacle choisi cette année est proposé par la troupe « la passerelle » et s’intitule « Mathias Sandorf » d’après l’œuvre de Jules Verne. C’est une compagnie à laquelle nous faisons appel depuis quelques années, nous aimerions changer mais nous avons du mal à trouver une compagnie avec cette qualité de prestation. La FCPE propose de se rapprocher de la troupe du « Hublot » de Colombes ou d’une autre compagnie qui s’appelle « Les savants fous ».
* une aide au projet de classe autogérée des CE2 ou CM1.

21 euros par enfant en moyenne ont été donnés, nous remercions les parents. Merci aussi à la FCPE pour l’organisation du vide-grenier qui génère un don de 2500 euros à la coopérative pour des projets spécifiques. (les CP à la Bourboule l’année dernière et les CE2 et CM1 au Puy du fou cette année).

**IX - Point travaux**

**Au cours de l’année dernière**

* La mise en service d’un visiophone avec deux points d’accueil : le centre de loisirs et la loge de la gardienne.
* Les réserves liées à la commission de sécurité ont été levées.

**Travaux réalisés dans l’été ou aux vacances de la Toussaint**

* La mise en place d’une alarme intrusion qui sera en fonctionnement sous peu.
* Le remplacement du chéneau central du préau de la cour de récréation.

**Différents travaux ont été demandés mais ne sont pas réalisés à ce jour.**

* Le remplacement des portes coupe-feu de l’escalier central (1er et 2eme étages). Ces travaux étaient prévus au budget 2017 mais n’ont pas été réalisés à ce jour car il faut tirer les câbles pour la fermeture automatique des portes (prévus pour Noël).

L’équipe enseignante demande de profiter de ces travaux pour installer internet dans les classes.

* Reprise complète (huisserie et isolation) de l’aile le long de la rue Laplace. Ce sont des gros travaux. La mairie souligne qu’il faudrait tout reprendre car les matériaux modernes ne sont pas toujours adaptés à des constructions anciennes (demandée depuis 2 ans)
* Installation d’une ligne téléphonique fixe dans le bureau du psychologue scolaire.

Ce dernier point a fait l’objet d’une lettre de la FCPE auprès de Mme LEGHMARA qui déclare que cette installation rencontre des contraintes techniques.

Une demande d’intervention sera donc relancée auprès de la DSIO.

La FCPE annonce qu’elle mettra à disposition du psychologue scolaire un téléphone prépayé en attendant qu’une ligne fixe soit mise ne place.

Les parents d’élèves signalent l’inondation de la cour derrière la cantine de l’école. L’évacuation est bouchée et le niveau de l’eau est tel que les murs alentours vont certainement se dégrader très rapidement. Il est nécessaire de faire intervenir quelqu’une pour refaire la pente et faire déboucher l’évacuation.

**X – Sécurité**

**Exercice incendie :** Un exercice d’évacuation incendie a été réalisé le 13/09/16.

L’évacuation s’est déroulée sur un temps de 2min47 sec. (3min30 secondes avec l’appel)

3 exercices seront organisés dans l’année.

**PPMS :** Un exercice lié aux conditions climatiques sera organisé le 23 novembre. Nous n’avons pas encore reçu le scénario.

L’alerte intrusion fait référence à une autre organisation qui portera le nom de DUER.

La FCPE prend la parole en fin de conseil. Plusieurs courriers ont été envoyés en mairie depuis Septembre 2017 notamment pour continuer d’alerter la municipalité sur la sécurité routière devant l’école. Le conseil général des Hauts de Seine a répondu qu’il fallait attendre le constat du radar pédagogique.

Une demande de mesure des ondes émises par les antennes relais installées sur l’immeuble situé à l’angle de la rue Moslard doit être effectuée.

Un rappel est fait sur la réelle gêne occasionnée notamment pour les petites filles, sur le rouleau unique de papier toilettes. Les élèves n’ont rien pour s’essuyer les mains après se les être lavées.

La contrainte technique est réelle (gaspillage, obturation des canalisations d’évacuation …)

La discussion sera engagée en conseil de délégués pour tenter de s’adapter au mieux aux besoins des élèves.

**Prochain conseil d’école prévu le Jeudi 06 février à 18h00.**